A black and red logo

AI-generated content may be incorrect.

jj mmmm aaaa

Nom du client

Adresse

Ville, province

Code postal

Police no :

**Changements importants apportés au renouvellement de votre assurance auto**

Bonjour,

Pour s’assurer de répondre à tout nouveau besoin que vous pourriez avoir, Intact Assurance réévalue continuellement ses polices. Dans le cadre de ces mises à jour, nous souhaitons vous informer de certains changements qui peuvent concerner un ou plusieurs véhicules de votre police :

* **Augmentation de la protection :** Les montants de garantie pour FAN-B 20 (Extension de la garantie « Privation de jouissance ») et 2483 (Avenant de remboursement de frais de location/transport ou de perte de revenu pendant l’indisponibilité) ont augmenté. Votre montant d’assurance actuel reste le même pendant 12 mois suivant la date de votre prochain renouvellement. Après les 12 mois, votre police tiendra compte du montant d’assurance plus élevé, ce qui peut faire augmenter la prime pour cette protection. Un avis sera joint aux documents de votre prochain renouvellement pour vous rappeler ce changement.
* **Nouvelles exigences relatives à la franchise :** Les exigences relatives à la franchise pour les véhicules utilitaires légers et lourds dont le groupe de tarification est supérieur à 21 ont changé. Vous pourriez avoir la possibilité de choisir une franchise moins élevée, ce qui pourrait modifier  
  votre prime.
* **Franchises minimales :** Les éléments ci-dessous pourraient avoir augmenté afin de concorder avec nos franchises minimales. Ce changement pourrait réduire votre prime pour ces garanties et influer sur le montant à votre charge en cas de sinistre.
* Les franchises pour les véhicules légers et les véhicules lourds dans le cas des garanties Tous risques et Collision ou versement.
* Les franchises pour les véhicules lourds dans le cas des garanties Accidents sans collision ni versement et Risques spécifiés.

**Prenez note** que la présente lettre est uniquement un résumé des changements. Pour tous les détails, incluant l’ensemble des conditions et des exclusions, veuillez consulter votre police d’assurance.

Si vous avez des questions sur votre police d’assurance ou les changements indiqués ci-dessus, veuillez communiquer avec votre courtier       au      .

Nous vous remercions d’avoir choisi Intact Assurance pour protéger ce qui est important pour vous.

Cordialement,

L’équipe d’Intact Assurance

(07-25) 20813 Version 1

      No.